

## CHANGEMENT PROVISOIRE

Si tu veux essayer une autre spécialité que celle que tu as choisi, tu as la possibilité de faire un changement provisoire de filière « pour voir » une autre spé. pendant 1 ou 2 semestres.

Ça évite de faire un remords et de le regretter ensuite.

La démarche est simple :

- 1- Contacte le référent de la spé qui t'intéresse pour discuter avec lui de ton prochain stage
- 2- Informe ton référent pour éviter qu'il ouvre un poste que tu ne choisiras pas
- 3- Surtout n'oublie pas de le signaler AVANT la date butoir (15 juillet pour le choix du semestre d'hiver) à l'ARS avec copie au SILR

evelyne.bernard@ars.sante.fr  
contact@silr.fr